



DEPARTEMENT DE L'ISERE

PL.1

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE 38400 SAINT-JEAN-DE-MOIRANS

Direction Départementale des Territoires
Service Aménagement Sud-Est (SASE/MDD)
17, bd Joseph Vallier - BP 45 - 38040 - Grenoble cedex 9
tel: 04.56.59.46.49

Légende

- Limite communale (N_COMMUNE_DGI_38400_038)
- Bâti dur (N_BATI_DGI_38400_038)
- Bâti léger (N_BATI_DGI_38400_038)
- Parcellaire (N_PARCELLE_DGI_38400_038)

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

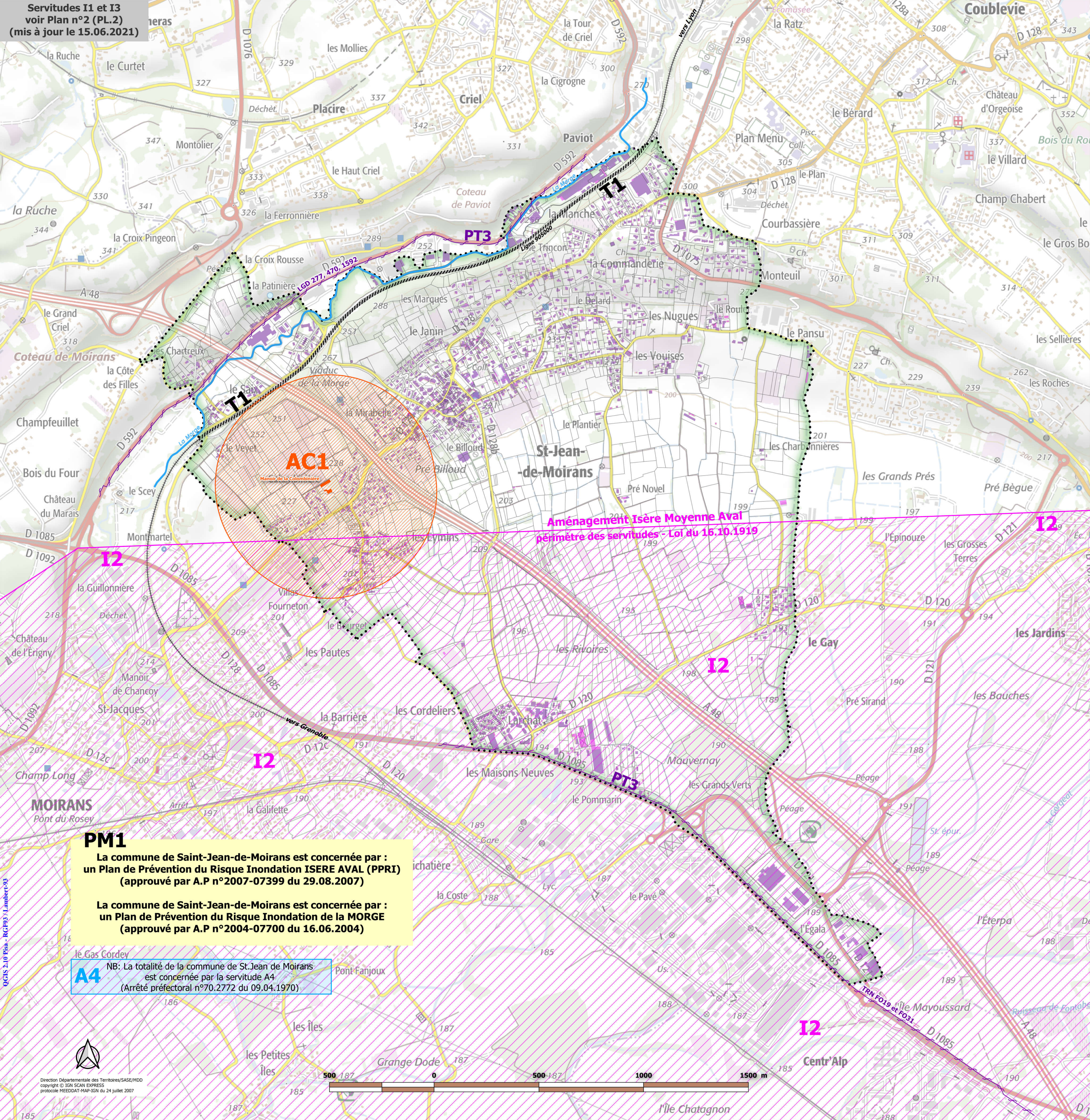
- AC1 Monuments Historiques Inscrits ou Classés
- AC1 Protection des Monuments Historiques (R:500m)
- I2 Aménagement hydroélectrique - périmètre des servitudes
- T1 Emprise ferroviaire
- PT3 réseau téléphonique souterrain
- La Morge

ECHELLE : 1/7500 /A0
MODIFIE LE : 28.06.2021

NB: Ce document est un plan de référence directement utilisable dans la plupart des cas. Pour plus de précisions, consulter le service gestionnaire de la servitude ainsi que les actes institutifs de la servitude.

MODIFICATIONS		
date	code	nature
15.10.96		Mise à jour PAC révision n°1
29.11.06	I3 PT2 PT3	Mise à jour déviation DN150 et DN400 au niveau de la RN85 (D1085) Suppression dégagement le long du faisceau Oyeu-Jarrie (Décret n°ECO10120335D du 17.01.2002) Suppression câbles LGD470 et LGD130 remplacés par TRN FO19 et FO31
23.11.11	I3 PPRI	Reprise tracé canalisations DN150 et DN400 "Moirans-Vimines" Plan de Prévention du Risque Inondation ISERE-AVAL
05.01.17	PM1 PM1	Mise à jour pour la révision du PLU Plan de Prévention du Risque Inondation ISERE-AVAL Plan de Prévention du Risque Inondation de la MORGE
28.06.21	I1/I3	Mise à jour suite Arrêt du PLU voir plan n°2 au 1/25.000ème et arrêtés préfectoraux des 08.03.2017 et 15.03.2017 joints à la liste des SUP.

ECHELLE : 1/7500 /A0
MODIFIE LE : 28.06.2021



DEPARTEMENT DE L'ISERE
SERVITUDES
D'UTILITE PUBLIQUE

PL.2

38400 SAINT-JEAN-DE-MOIRANS

Direction Départementale des Territoires
Service Aménagement Sud-Est (SASE/MDD)
17, bd Joseph Vallier - BP 45 - 38040 - Grenoble cedex 9
tel: 04.56.59.46.49

Légende

- Limite communale (N_COMMUNE_DGI_38400_038)
- Parcellaire (N_PARCELLE_DGI_38400_038)
- Bâti dur (N_BATI_DGI_38400_038)
- Bâti léger (N_BATI_DGI_38400_038)

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

- I3 Transport de gaz haute pression

ECHELLE : 1/25.000 /A3
MODIFIE LE : 15.06.2021

NB: Ce document est un plan de référence directement utilisable dans la plupart des cas.
Pour plus de précisions, consulter le service gestionnaire de la servitude ainsi que les actes
institutifs de la servitude.

MODIFICATIONS

date	code	nature
15.06.21	I3	Mise à jour Pour info: I3 devient le nouveau code alphanumérique qui remplace les codes I1, I1bis, I3 et I5 (servitudes de passage et d'implantation). Il désigne désormais les servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz (I3), d'hydrocarbures (ex I1 et I1bis), et de produits chimiques (ex I5)
	I1	Servitude non représentée sur ce plan; I1 devient le code alphanumérique désignant les zones d'effet. Servitude relative à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de matières dangereuses. Pour visualiser l'emprise de cette SUP, il convient de consulter les arrêtés des 15.03.2017 et 08.03.2017 joints à la liste des SUP de 2021 de cette commune.

autres servitudes
voir Plan n°1 (1/10.000)

